

**Opération: « OPERATION DE RENTREE »
Du 30 août au 7 septembre 2014**

Article 1

La société Civile Immobilière LES DEUX LIONS, société au capital de 2000€, dont le siège est situé 105 Rue Anatole France, à 92300 LEVALLOIS PERRET, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 450 947 494 00032, organise du 30/08/2014 au 07/09/2014, un jeu gratuit sans obligation d'achat.

Article 2

Ce jeu est ouvert à toute personne physique domiciliée en France Métropolitaine à l'exclusion de :

1. Des mineurs.
2. Des mandataires sociaux, employés, commerçants du Centre, préposés de l'organisateur, et de toute société que celle-ci contrôle, de même que les personnes ayant collaboré, à titre quelconque, à l'organisation, et de l'ensemble du personnel de l'Huissier de Justice dépositaire du règlement ainsi que les membres de leurs familles respectives vivant sous leur toit.

Article 3

Pour participer à la loterie, il suffit de remplir lisiblement un bulletin (disponible dans l'enceinte du centre commercial ou sur le chéquier shopping disponible chez les commerçants) et de le glisser dans les urnes du jeu de notre loterie (urnes placées dans l'enceinte du centre commercial, 1 urne allée Gloriette et 1 urne allée Université, du samedi 30 août au samedi 6 septembre 2014).

Pour participer au Quiz internet, il suffit de remplir le formulaire et de répondre à la question posée sur notre site internet www.lheuretranquille.com. Le quiz sera accessible sur le site internet du samedi 30 août au dimanche 7 septembre 2014.

Article 4

Tout bulletin illisible, raturé ou incorrectement rempli ainsi que tout bulletin ne répondant pas aux conditions mentionnées à l'article 2 du présent règlement sera réputé nul.

Article 5

Il sera mis en jeu pour les bulletins déposés dans les urnes du Centre :

➤ **9 SMARTBOX « Bien-être et Spa » d'une valeur unitaire de 49,90€ TTC, soit 9 gagnants.**

Il sera mis en jeu pour le quiz du site internet :

➤ **3 SMARTBOX « Bien-être et Spa » d'une valeur unitaire de 49,90€ TTC, soit 3 gagnants.**

L'organisateur se réserve la faculté de modifier, à tout moment et sans préavis, la liste des dotations offertes. Les frais d'installation, de mise en service, d'utilisation restent à la charge exclusive du participant.

Soit au total 12 gagnants pour ce grand jeu.

Les tirages au sort pour l'attribution des lots auront lieu :

- Concernant le jeu urne : Samedi 6 septembre 2014, 3 tirages au sort 16h / 16h45 et 17h30 : tirage au sort pour l'attribution des **9 SMARTBOX « Bien-être et Spa » d'une valeur unitaire de 49,90€ TTC, soit 9 gagnants**

- Concernant le quiz internet : lundi 8 septembre 2014, tirage au sort à 9h pour l'attribution de **3 SMARTBOX « Bien-être et Spa » d'une valeur unitaire de 49,90€ TTC, soit 3 gagnants**

Article 6

Le retrait général des lots se fera (exclusivement sur RDV) de 9h30 à 12h et 14h30 à 16h30 à La Direction du Centre, en prenant RDV au 02 47 25 26 65. **Contre présentation impérative d'un justificatif d'identité.**

Les gagnants disposeront d'un délai de quinze (15) jours suivants le tirage final pour retirer leurs lots toujours contre présentation impérative d'un justificatif d'identité (soit la date limite du **mardi 23 septembre 2014**). Passé ce délai, les lots seront considérés comme refusés.

Si lors des tirages au sort, un bulletin comportant le même nom, même adresse, même numéro de téléphone est tiré deux fois, le deuxième bulletin serait alors retiré du jeu et un nouveau tirage au sort serait effectué afin d'obtenir un participant différent.

Les gagnants seront automatiquement affichés dans la galerie commerciale.

Article 7

Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Jean-Gabriel MORFOISSE, Huissier de Justice associés à Tours (37000), 7 rue George Sand.

Le règlement est également disponible sur simple demande chez tous les commerçants du Centre Commercial L'Heure Tranquille ou auprès de la Direction du Centre.

Article 8

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Liberté", les candidats disposent d'un droit à l'information, d'un droit d'accès, d'un droit à l'opposition et d'un droit de rectification sur les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu en s'adressant à la société organisatrice à l'adresse suivante :

SCI LES DEUX LIONS, Centre Commercial l'Heure Tranquille, 59 avenue Marcel Mérieux 37200 TOURS
(Siège social : 105 Rue Anatole France 92300 LEVALLOIS PERRET).

Article 9

La société organisatrice pourra diffuser le nom, la commune de résidence et la photographie des gagnants à des fins publicitaires, promotionnelles ou purement informatives, sans contrepartie financière.

Article 10

La SCI LES DEUX LIONS ne pourra être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le jeu devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié ou annulé.

Article 11

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, de ses modalités de déroulement et de ses résultats.

Tours, le 07.08.2014.



